



## TABLE RONDE 2015

### **La transformation digitale et le pharmacien, acteur de développement et de santé publique : enjeux et défis.**

18 novembre 2015 de 9h00 à 16h30  
Ordre national des pharmaciens  
4 avenue ruysdaël 75008 Paris

---

ReMeD a organisé sa table ronde annuelle le 18 novembre dernier dans les locaux de l'Ordre national des pharmaciens réunissant une trentaine de personnes. Portant sur la transformation digitale et les défis qu'elle pose au pharmacien, acteur de développement et de santé publique, cette rencontre a permis d'aborder des questions importantes pour la profession, grâce à l'intervention d'une dizaine d'intervenants aux profils variés, en provenance du Burkina Faso, du Sénégal et de France.

Sont intervenus :

Victoire Benaou, pharmacienne, vice-présidente de ReMeD, membre de la chambre de commerce du Burkina Faso

Herman Bessy, expert e-learning et cybersécurité

Alain Breckler, pharmacien, membre du Conseil central A de l'Ordre national des pharmaciens (France) et de la Société française de télémédecine

Hakima Chaouchi, professeur de l'Institut Mines Télécom, Directeur du Doctoral training centre de l'initiative Européenne, EIT

Mercy B. D. Mouteng, responsable E-Santé de Innovation Digital SolutionS, administrateur de ReMeD

Madeleine Leloup, médecin de santé publique et présidente de ReMeD

Stéphane Letellier, pharmacien hospitalier et créateur du blog informatique médicale, TIC et Pharmacie, membre de l'ADIPh

Robert Se-Ondoua, directeur de SMART2S, conseil et ingénierie IT

Sadibou Sow, web consultant, créateur de la plateforme «AfriqueITNews.com »

## L'ESSENTIEL DES DEBATS

### ❖ Rappel des composantes de la e-santé (Mercy Douala)

**E-SANTÉ** : « L'usage de toutes les technologies de l'information de la communication qui sont liés à la santé. » (Commission européenne)

**TELE SANTE** : services de santé en ligne (WEB), information et formation, réseaux sociaux.

- **Télémédecine** : Centre 15, téléconsultation, téléassistance, télé expertise

- **M-Santé** (télésanté via les dispositifs mobiles) : smartphone, appli mobile, SMS

- **Objets connectés** : capteurs, textiles intelligents, télésurveillance, domotique, maison connectée.

### ❖ La transformation digitale, une opportunité à ne pas laisser passer pour le pharmacien

#### • Des avancées rapides et transversales

La transformation digitale s'est immiscée dans tous les domaines en se développant très rapidement et en a bouleversé les rapports sociaux. Elle a permis le développement de nouveaux usages et de services parmi lesquels certains apparaissent comme des opportunités à exploiter pour le pharmacien : digitalisation des points de vente, nouveaux services digitaux pour les patients, distribution d'objets connectés, tel que l'a présenté **Robert Se Ondoua**. Il y a par ailleurs aujourd'hui plus d'objets connectés que d'individus sur terre (<20 milliards), en particulier depuis l'explosion des *wearables* (objet connecté porté), ce qui génère une quantité colossale de données, recueillies à la fois sur des sujets sains et des sujets malades. Il s'agit là, d'après le **Pr. Hakima Chaouchi** d'une « opportunité pour l'amélioration des stratégies préventives en matière de santé », intéressant particulièrement l'Union Européenne, prête à investir dans le domaine.

**Alain Breckler** a eu tôt fait de convaincre les septiques sur le rôle du pharmacien dans le développement de la e-santé en présentant les avancées de l'Ordre national des pharmaciens français sur le sujet. De la première pharmacie sur internet, en passant par la télémédecine, à l'imprimante 3D permettant de produire des médicaments adaptés au génome des patients, les pharmaciens sont « la première profession de santé connectée ». **Stéphane Letellier** a conforté cette idée en présentant les travaux de l'Association pour le Développement de l'Internet en Pharmacie (ADIPh), qui, à travers son site, met à disposition des pharmaciens de précieuses informations permettant de se familiariser avec Internet. L'ADIPh souligne l'importance de « savoir et comprendre pour garder le contrôle » et encourage la création en open source. Elle propose des formations pour les personnels de santé à l'utilisation des techniques propres aux réseaux.

De nombreuses innovations en matière d'e-santé concernant le pharmacien voient le jour sur le continent africain. **Sadibou Sow** a ainsi présenté plusieurs applications et services qui s'appuyant sur les nouvelles technologies répondent aux besoins de populations africaines en tenant compte des réalités locales (Cardio pad, Gifted Mom, M.Pharma etc.). De

nombreuses avancées ont été réalisées en matière d'accessibilité à un réseau et de stabilité des transmissions, permettant l'exploitation satisfaisante de ces outils.

Le développement de l'e-learning, et ses avantages ont été présentés par **Herman Bessy**. L'apprentissage en ligne apparaît de plus en plus comme une réponse adaptée au manque de structures éducatives au sein de certains pays africains, dont les ressources sont limitées. Il permet de mieux former grâce à des mises jour continues et des collaborations plus faciles, et il réduit de façon non négligeable les coûts structurels (transports, infrastructures).

- **Le patient, un acteur maintenant informé et participant**

Le patient apparaît également tout aussi concerné et connecté. Au cœur de la e-santé comme l'a souligné **Mercy Berthe Douala- Mouteng**, il peut acquérir des informations par lui-même et se mettre en relation avec d'autres patients. D'importantes associations de patients, capable de peser sur les discussions voire même de participer à l'élaboration de solutions à leurs pathologies sont apparues. Ces évolutions du comportement et des savoirs du patient « connecté et informé » ne sont pas sans conséquence sur sa relation avec le pharmacien.

- **De nouvelles pratiques via les SMS : expérience du Burkina Faso**

On a observé ces dernières années une diffusion très rapide de la téléphonie mobile en Afrique, avec des répercussions sur les officines où les demandes de médicaments sur présentation de SMS sont de plus en plus fréquentes. Devant ce constat, Mme **Victoire Benao** a réalisé une enquête sur la fréquence des demandes et des ordonnances sur SMS auprès d'officines du Burkina Faso, où les SMS sont très peu chers et accessibles à une grande partie de la population. Les résultats de l'enquête font apparaître que 85% des pharmaciens affirment dispenser les médicaments demandés par SMS, parfois sans ordonnance initiale.

Ces évolutions posent des questions quant au respect de la réglementation par les pharmaciens mais aussi quant aux bénéfices que cela représente pour les patients en termes de santé publique. En envoyant un porteur muni d'un SMS, les patients n'ont pas recours aux médicaments de la rue.

- ❖ **Pour la transformation digitale, un encadrement nécessaire mais long et difficile à mettre en œuvre**

L'e-administration, les objets et les machines connectées, le Big data, le cloud ou la cybersécurité sont autant de concepts, qui, lorsqu'ils ont été évoqués, ont fait émerger des interrogations et des doutes quant aux conséquences sur les individus et les sociétés. Quel contrôle existe ? Comment le mettre en œuvre ?

- **Une sécurité nécessaire des données et un cadre juridique évolutif**

Le public a en effet réagi à plusieurs reprises sur l'importance de l'encadrement légal des pratiques issues de la transformation digitale et la protection des données privées, surtout

lorsqu'il s'agit d'informations de santé. L'absence de contrôle est apparue préoccupante, notamment au regard du nombre limité d'acteurs maîtrisant ce secteur, dont les intérêts peuvent être questionnables.

La santé connectée génère désormais des « brontobytes » de données dont l'usage, s'il est commercial, doit être encadré, compte tenu des enjeux économiques et des risques sur la vie des individus.

M. Breckler a précisé qu'en France, une liste d'hébergeurs de données de santé agréés (pour 3 ans) a été instaurée afin de limiter le nombre de personnes qui exploitent les données. Plusieurs textes de loi sont par ailleurs progressivement et récemment venus encadrer l'usage des nouvelles technologies en matière de santé et plus particulièrement par les pharmaciens. Mais cela reste insuffisant. Il est par ailleurs important de trouver un équilibre dans la réglementation qui n'obère pas les évolutions. Il s'agit d'un processus long et collaboratif, comme l'a souligné M. Breckler, auquel doivent prendre part aussi bien les acteurs du domaine de la santé que du domaine des télécoms, à une échelle transnationale.

- **Le cadre légal sécurité ou frein en Afrique ?**

Dans certains pays d'Afrique, le cadre légal évolue petit à petit, comme l'ont fait remarquer plusieurs présidents ou membres d'ordres de pharmaciens africains, pour laisser entrer la télémédecine, voire les objets connectés en pharmacie. Mais les textes demeurent encore très restrictifs, malgré de nombreuses discussions, et très peu de pays prévoient un encadrement de ces pratiques. Pourtant, comme l'a démontré l'enquête de Mme Benao, l'usage des nouvelles technologies est une réalité. Au Mali, par exemple, de plus en plus de pédiatres utilisent l'ordonnance électronique.

- ❖ **Des impacts qu'il reste encore à apprécier et à mesurer**

- **Impact sanitaire**

Il convient non seulement d'accompagner ces processus novateurs d'un cadre juridique à la fois adapté et limitant d'éventuelles dérives, mais il est aussi important de penser plus largement aux impacts sur les patients et les populations. Si tous étaient d'accord pour souligner les bienfaits de ces évolutions sur le patient, il faut veiller comme l'a rappelé Madeleine Leloup, à ne pas engendrer d'effets pervers. C'est dans cette perspective que les questions de la labellisation des applications et de la certification des objets connectés ont été soulevées. Les tentatives, entreprises aux Etats-Unis, demeurent encore timides.

- **Impact environnemental**

De plus en plus d'innovations font appel à des composantes électroniques miniatures, sous forme de poussière, laissant douter des opportunités de recyclage. Il apparaît surtout que peu d'études permettent de mesurer ces impacts à long terme.

- **Impact économique : inégalités croissantes ?**

Le développement très rapide de la téléphonie mobile en Afrique est une opportunité dans le domaine de la santé. Les SMS, souvent accessibles à une grande partie de la population, dans des zones parfois reculées, ont montré leur efficacité dans les programmes de santé (M-health, télésanté via les dispositifs mobiles). En revanche, s'il l'on considère la faisabilité d'un passage à l'échelle de la santé « connectée », évoquée précédemment, cela suppose un plus large accès à internet et des coûts importants, si bien que peu de pays seraient en mesure de prendre part à ces développements. Il est dès lors évident que les écarts dans les usages risquent de s'accroître, parfois au sein même du continent africain, entre les grandes agglomérations et les régions rurales.

## **Conclusions**

Le pharmacien doit s'adapter à de nouvelles pratiques, à de nouveaux acteurs et à de nouveaux comportements.

L'accès à la connaissance et la maîtrise des innovations technologiques est fondamental à la fois pour mieux exploiter les opportunités et contrôler leurs impacts.

Face à des risques très présents et une régulation encore faible, l'aspect humain ne doit pas être oublié.

Enfin comme l'a souligné Hakima Chaouichi, « la transformation digitale touche tous les métiers et les nouvelles technologies de plus en plus matures, peuvent permettre un accompagnement et une facilitation de certains processus dans différents métiers. Elles n'ont pas l'ambition de remplacer les Experts et ceux qui détiennent la connaissance par leur excellence et leurs expériences. »